

## CFDT - Retraites : existe-t-il un trésor caché ? Luc Peillon, *Syndicalisme hebdo* n°2942, 10 juillet 2003.

A la différence du partage de la valeur ajoutée, qui s'inscrit dans un cadre annuel, le financement des retraites est un problème générationnel. Les besoins de financements sont estimés à 4 points de PIB d'ici 2040, soit 60 Mds chaque année, et à 6,5 points de PIB si l'on maintient le taux de remplacement à son niveau actuel, soit près de 100 Mds. C'est dire l'importance de la facture. Si l'allongement de la durée de cotisation ne règle pas tous les problèmes, le financement autre que basé sur les salaires reste largement « illusoire », selon le terme d'Élie Cohen, économiste et directeur de recherches au CNRS.

Un point d'augmentation sur les seuls revenus du capital rapporterait moins de 1 Md par an. L'assiette des dividendes des sociétés cotées ne constitue qu'un point de PIB. L'augmentation de l'impôt sur les sociétés, outre qu'il peut conduire à une stagnation des salaires, voire à une contraction de l'emploi, devrait être triplé et exclusivement attribué au financement des retraites pour être efficace. Une hausse de cotisations patronales conduirait au même résultat.

Et si le doublement du PIB (de 1500 à 3000 Mds) a bien lieu d'ici 40 ans, l'inflation et l'évolution des modes de consommation rendront très relative cette augmentation de la richesse nationale. Les besoins de financement sont énormes, et la redistribution, qui est loin d'être parfaite, ne peut se faire qu'au sein du salariat, les contributions extérieures restant secondaires au regard des sommes en jeu.

### **Comment se répartissent les richesses en France ?**

En marge du débat sur les retraites, le thème du partage des richesses refait surface. Avec, comme point central, la question de la valeur ajoutée

**1. Qu'est-ce que la valeur ajoutée ?** La valeur ajoutée correspond à la richesse produite par une entreprise. C'est la différence entre le gain réalisé sur un bien ou un service et les moyens mis en œuvre pour la production de ce bien ou de ce service. Cette marge, la valeur ajoutée, se répartit ensuite entre la rémunération du travail (les salariés) et celle du capital (les actionnaires). Ces deux facteurs contribuent ensemble à la production. L'addition des valeurs ajoutées de chaque entreprise ou administration s'appelle le PIB (Produit intérieur brut). Il constitue un indicateur de l'ensemble des richesses créées.

**2. Comment se répartit la richesse nationale ?** En 2001, la part des salaires représentait 57,6 % de la valeur ajoutée. Cette part comprend à la fois la rémunération des salariés et leurs cotisations, mais aussi les cotisations des employeurs considérées comme du salaire différé. C'est la répartition primaire des revenus. En réalité, après impôts et autres redistributions, la répartition de la richesse produite s'effectue pour deux tiers en faveur des ménages. C'est ce qu'on appelle la répartition secondaire des revenus.

**3. Pourquoi la part des salaires a-t-elle baissé depuis 30 ans ?** Si l'on en reste à la répartition primaire, la part des salaires dans le partage de la richesse nationale a perdu une dizaine de points au cours des 20 dernières années, au profit du capital. En fait, elle a retrouvé son niveau des années 60. Selon une étude de l'INSEE [« *L'Économie française* », édition 1998-1999, Insee Livre de Poche, collection Inédits, et *Social Actualité* n°136, septembre 1998], le premier choc pétrolier de 1973 a généré une forte augmentation des prix, entraînant une hausse des salaires, alors que, dans le même temps, la progression de la productivité ralentissait la hausse de la part des salaires dans la valeur ajoutée, de l'ordre de 5 points entre 1974 et 1976. Cet écart a perduré jusqu'au milieu des années 80. Autres facteurs : le chômage, la baisse du taux d'activité, celle des salaires, de l'inflation, hausse des taux d'intérêt, fortes disparités [de l'ordre de 20 points selon les entreprises] dans le partage de la valeur ajoutée.

**4. Pourquoi ne pas taxer plus fortement le capital ?** Pour redresser la part des salaires dans la valeur ajoutée, certains prônent une augmentation des cotisations patronales ou de l'impôt sur les sociétés. Les premières, outre qu'elles entrent déjà dans le champ de la part salariale, risquent, en cas d'augmentation, de geler les progressions de salaires. L'objectif, pour l'entreprise, étant de maintenir sa masse salariale au même niveau. L'augmentation forte de l'impôt pourrait avoir le même effet.